

Certificat professionnel Les bases du droit (CP6600A)



Diplôme
Certifications



Accessible en
Formation
continue



Établissements
IPST CNAM

Présentation

Objectifs

Le certificat "les bases du droit" permet d'acquérir les connaissances fondamentales du droit civil, du droit des affaires et du droit du travail.

Le certificat permet d'acquérir les bases du vocabulaire juridique et des techniques juridiques comme l'analyse des textes juridiques, l'interprétation des décisions de justice et la résolution de cas pratique.

Savoir-faire et compétences

Maîtriser les bases du droit et du raisonnement juridique

- Comprendre les principales sources du droit
- Définir et expliquer les notions fondamentales du droit
- Appliquer le raisonnement juridique pour analyser des situations concrètes et formuler des solutions adaptées.

Appréhender les relations juridiques et contractuelles

- Examiner les droits et obligations d'un contrat simple
- Reconnaître les acteurs du monde des affaires

Mettre en œuvre le droit du travail

- Appliquer les règles du droit du travail sur les relations individuelles et collectives du travail dans l'entreprise

Ce certificat peut être financé par le bloc de compétences de la Licence LG03604A.

Admission

Conditions d'admission

Le certificat "les bases du droit" s'adresse à toute personne souhaitant développer des compétences juridiques ou encore qui souhaite poursuivre des études en droit.

Contact(s)

Autres contacts

IPST-Cnam / MRV

118 route de Narbonne

31062 TOULOUSE CEDEX 9

Tél : 05.62.25.52.00

Email : contact@ipst-cnam.fr

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

 <https://ipst.cnam.fr/>